

Société | Les examens du permis de conduire ont repris



Interrompus pendant le confinement, les examens du permis de conduire sont à nouveau possible depuis le mardi 26 mai. C'est une bonne nouvelle pour les candidats qui doivent obtenir le précieux sésame, parfois pour un emploi, une formation. Les auto-écoles et les centres d'examen ont du tout se réorganiser pour répondre à un protocole sanitaire strict. Pendant deux mois et demi, ce sont quelque 2000 examens du permis de conduire dont un millier pour le permis B (véhicule léger) et 400 pour les poids lourds qui ont été annulés. Les auto-écoles essaient de rattraper le temps perdu.

Depuis la mi-mai, les auto-écoles ont repris le travail et les cours ont repris. Et depuis 26 mai, les candidats au permis de conduire peuvent à nouveau le passer. Mais après deux mois d'arrêt, les professionnels ont du s'adapter, tout réorganiser. Ce n'est pas Jean-Marie Cresson, gérant de l'auto-école de la Clautre, dans le centre ville de Périgueux, qui dira le contraire. "Nous devons désormais appliquer des mesures sanitaires strictes comme de nombreux professionnels. Nous avons du reporter une soixantaine d'examens du permis B (véhicule léger) et une vingtaine pour le permis moto. Bien sûr, cela a occasionné des soucis de trésorerie, de gestion et de calendrier. Aujourd'hui, nous essayons de rattraper le temps perdu, je pense qu'il faudra environ trois mois." Désormais, les cours de code, les cours de conduite, et le passage de l'examen, qu'il s'agisse du permis B, poids lourds, ou de la moto, sont soumis à un protocole sanitaire strict. Le port du masque est obligatoire, pour les cours de code ou leçon de conduite. "Entre chaque leçon, nous nettoyons le poste de conduite, les rétroviseurs. Nous demandons à chaque élève d'apporter une serviette, qu'il pose sur le siège avant de s'asseoir. Pour le code, la capacité des cours est limitée à 8 élèves. Ils sont appelés au préalable pour connaître le créneau disponible. Chacun doit faire preuve de souplesse et sincèrement tout le monde se montre compréhensif," précise le gérant.

2000 examens reportés

Dans les voitures, il n'est plus question de mettre la climatisation, même s'il fait chaud. "On a connu cela autrefois, tout le monde va s'adapter. L'essentiel, c'est que l'activité soit répartie. Avec la reprise d'activité des auto-écoles, les examens du permis de conduire ont pu reprendre, il y a tout juste une semaine en Dordogne, avec le déconfinement. Avec de nouvelles mesures sanitaires très strictes. Les cinq inspecteurs sont sur le pont. Et il y a du boulot, car avec le confinement, ce sont plus de 2000 examens qui n'ont pas pu avoir lieu en Périgord dont 400 pour le permis poids lourds. Sophie Trouvé, cheffe du bureau sécurité routière à la préfecture, précise : "on a reçu le protocole sanitaire le 23 mai, nous avons pu rouvrir le centre d'examen le mardi 26 mai. On va faire le maximum pour rattraper tout cela, mais il faut garantir aussi la qualité des examens" souligne t-elle lors d'une visite au centre d'examen des permis de conduire à

Marsac-sur-L'Isle. Dans la voiture, le masque est désormais obligatoire. Tout est désinfecté entre chaque candidat. Contraignant, mais les aspirants au permis étaient impatients de tenter leur chance. Pas de climatisation pendant l'examen pratique de conduite, tant pis s'il fait très chaud dehors sourit Jean-Marie Cresson gérant de l'auto-école de la Clautre à Périgueux.

Les examens du code de la route, et les stages de récupération de points ont repris dès le 11 mai, (mais les centres de récupération de points doivent être agréés et respecter le protocole sanitaire). Les examens sont dématérialisés et se font sur tablettes, qui sont désinfectées après chaque passage. La capacité d'accueil est limitée et les candidats sont espacés d'un mètre de chaque côté.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 04/06/2020

[Url de cet article](#)